



Jardinons la Ville 73

Maison des Associations – boîte D1  
67 Rue Saint François De Sales  
73000 CHAMBERY  
mail : [jardinonslaville73@riseup.net](mailto:jardinonslaville73@riseup.net)

Monsieur le Président  
Chambéry métropole  
106, allée des Blachères  
73026 Chambéry cedex

Chambéry, le 28 janvier 2016

### Lettre ouverte

Monsieur le Président,

**Le 3 février 2015, Chambéry métropole détruisait les jardins familiaux de la Cassine à Chambéry. En l'espace d'une journée, pelleteuses et tractopelles ont eu raison de 9400m<sup>2</sup> de terres cultivées par plus de soixante familles, terres "sans intérêt économique", mais pourtant lieu de nombreuses richesses sociales, environnementales, culturelles... En juillet 2015, débarrassés de l'image de jardins en fleurs, l'Agglomération engageait l'étude de définition et de programmation du nouveau parc d'activités de la Cassine.**

**Au-delà de l'émotion suscitée par cette destruction sans ménagement, que nous enseigne cette affaire ? Et que reste-t-il du débat sur l'avenir de ce quartier que nous avons initié avec vous et la ville de Chambéry dès 2012 ?**

Au printemps 2015, alors que la campagne électorale pour les élections départementales battait son plein, un important plan de communication a été déployé pour rendre la destruction acceptable par l'opinion publique, intervention nécessitant une mobilisation d'argent public.

Un prétexte de santé publique et de contamination des jardins au plomb a été avancé. Des analyses de sol anciennes ont été mentionnées, rendant ainsi publique une contamination plus d'un an après sa mise en évidence. Aucune investigation sur des risques sanitaires potentiels n'a été menée. Nous apprenons heureusement aujourd'hui par la Préfecture que l'Agence Régionale de Santé considère la consommation des fruits et des légumes de la Cassine comme sans danger, ce que nous ont confirmé par ailleurs les expertises d'un laboratoire indépendant.

Chambéry métropole a annoncé le recours à un procédé de phytoremédiation par le maïs, naturel et écologique. Ce protocole a été élaboré dans l'urgence, après le démarrage des travaux, par un "expert" par ailleurs adjoint à St Alban en Leysse au vice président en charge de ce dossier à Chambéry Métropole. Les ouvriers ont travaillé sur le terrain sans protection, la terre excavée a été stockée sur site sans confinement, les plants de maïs censés stocker le plomb dans leurs racines n'ont jamais été arrachés ni traités... la liste est longue.

Chambéry métropole a évoqué une concertation avec *"les citoyens, les associations, les bonnes volontés et autres concernés, tous clairement identifiés"*, concertation ayant donné lieu, selon elle, au choix du procédé de dépollution et à la relocalisation des jardiniers dans les nouveaux jardins de Lémenc. Elle n'a jamais mentionné que l'opération de destruction s'est déroulée sans communication préalable auprès des jardiniers entraînant saccage de biens et traumatisme. Elle n'a jamais mentionné non plus qu'elle avait rencontré trois mois auparavant notre association souhaitant avancer main dans la main pour co-construire l'avenir du quartier Cassine . Elle a refusé la transmission des études de sol en sa possession et il a fallu attendre un an et l'intervention du Tribunal Administratif pour les obtenir. Aujourd'hui encore, aucune concertation avec les habitants n'a été mise en place, alors que la définition du nouveau quartier d'affaires est en cours.

En intervenant dans l'urgence, Chambéry métropole a saccagé un secteur présentant une valeur écologique reconnue liée à la présence d'espèces protégées dont la destruction est encadrée par une réglementation spécifique et dont des mesures de préservation avait été préconisées par l'enquête publique « reconquête de l'axe de la Leysse ».

Il a été évoqué l'illégalité dans laquelle se trouvaient les jardiniers dont les baux précaires qu'ils avaient signé avec Chambéry métropole n'avaient pas été reconduits en 2012. Au-delà du fait que ces baux ne concernaient qu'un quart des jardins de la Cassine, ce que nous enseigne cette "occupation illégale", c'est que les habitants des villes, sans pouvoir d'expropriation ni de préemption, revendiquent un droit d'accès à la terre et à la nature.

Aujourd'hui, Monsieur le Président, où en est la concertation tant promise, tant évoquée ? Quel espace d'expression offrez-vous aux citoyens qui, c'est une chance pour un territoire, souhaitent créer, proposer, s'investir... dans la construction de leur ville et la définition de leur cadre de vie ?

Reconnaissez l'attachement des habitants à cet espace jardiné de la Cassine, fruit de nombreuses décennies d'histoire maraîchère à Chambéry. Ces jardins, les jardins sous toutes leurs formes... sont partie prenante de la trame verte urbaine, ils font lien physique entre les quartiers, lien social entre les habitants, ils répondent au besoin de nature des urbains, contribuent à limiter les chaleurs estivales, ils sont un refuge pour la biodiversité, une aide à la subsistance de certaines familles, ils sont outils de pédagogie et clés pour l'avenir...<sup>1</sup>

Accordez-leur une place de choix dans le futur quartier de la Cassine. Vous avez là les bases pour construire un quartier attractif, novateur, humain... ce qui va dans le sens de vos ambitions pour le territoire de Chambéry métropole, nous n'en doutons pas.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

L'association Jardinons la ville 73

*L'association Jardinons la Ville 73 a pour objectif la défense et l'essor des jardins familiaux et partagés à Chambéry, ainsi que la sensibilisation à leur intérêt en milieu urbain. Elle se mobilise depuis 2012 pour la sauvegarde des jardins de la Cassine et le symbole qu'ils représentent par rapport aux enjeux agricoles et alimentaires de demain. Retrouvez sur notre site Internet toute notre actualité : [www.jardinonslaville73.org](http://www.jardinonslaville73.org)*

---

1 Cf pièce jointe : *Des jardins au cœur du futur quartier de la Cassine pour une ville belle à vivre et à travailler* - octobre 2014 - Jardinons la ville 73

# Des jardins au cœur du futur quartier de La Cassine

## pour une ville belle à vivre et à travailler !



### Jardinons La Ville, une association à l'écoute des Chambériens

Jardinons La Ville a été créée en novembre 2012, en réaction à la disparition programmée des jardins de La Cassine. L'objet de l'association est *"la défense et l'essor des jardins familiaux et partagés à Chambéry, la sensibilisation à leur intérêt en milieu urbain ainsi que la promotion de l'agriculture urbaine en Savoie"*.

Dès la création de l'association, et à chacune de nos mobilisations, nous avons constaté l'important soutien des citoyens : l'avenir des jardins de La Cassine ne laisse personne indifférent.

Plus largement, lorsque le sujet de l'urbanisation est abordé, nombreux sont ceux qui expriment leur souhait de voir se conforter la trame de nature en ville en accompagnement des projets de densification urbaine et le regret de constater le côté "étriqué" du jardin du Verney – principal espace végétalisé du centre ville - face à sa sur-fréquentation par les habitants...

### Le jardin, une réponse innovante à la ville de demain

Depuis quelques années, on assiste à un regain d'intérêt pour les jardins et une diversification de leurs formes, de leurs produits et de leurs usages. Lieux de bien être et de labeur, lieux d'apprentissage et d'expérimentation (les jardins pédagogiques ou botaniques), lieux d'intégration sociale (jardins ouvriers et familiaux), lieux de solidarité (jardins partagés et communautaires), espaces de repos et de promenades, les jardins réinventent les liens avec le temps et avec l'espace, avec la nature et le vivant.

De nombreuses études montrent que les jardins occupent en réalité une place importante dans le bien être individuel et collectif des populations urbaines. Ils

ne sont pour le moment qu'un modèle discret d'une nouvelle appropriation du territoire à travers une gestion concrète et concertée entre les élus et les populations concernées....mais en ce sens, les jardins, dans les multiples formes qu'ils peuvent revêtir, deviennent une sorte de laboratoire où se préparent les pratiques du paysage urbain de demain.

### Quelle ambition pour le futur quartier de la Cassine ?

Chambéry métropole avance dans sa démarche de construction d'un quartier d'activités économiques. Ce quartier emblématique en entrée de ville se doit d'être exemplaire et novateur.

Dans une réflexion de composition urbaine, les jardins pourraient être un invariant et un élément structurant de ce projet vitrine pour la ville. Ils se positionnent, en effet, à l'interface entre zone d'habitation, future zone d'activité et pôle d'échange multimodal à venir.

Imaginons ensemble cet espace public jardiné, où il ferait bon venir attendre son train ou juste traverser pour attraper un bus, sortir de son bureau et profiter d'un cadre champêtre avec ses collègues le temps de la pause déjeuner, venir se détendre quand on habite un immeuble du quartier, réserver des espaces à cultiver individuellement ou collectivement.

Imaginons ensemble le futur de ces jardins modelés par le travail d'hommes et de femmes depuis des générations, qui appartiennent au patrimoine de la ville....Ce projet de renouvellement urbain doit savoir prendre en compte ces racines historiques pour assurer le rayonnement du Chambéry de demain.

**Jardinons La Ville** se veut être force de proposition, en participant aux rencontres et échanges organisés par Chambéry métropole pour dessiner ce quartier et en faire une référence d'innovation écologique à l'instar d'autres projets européens (*Dunhill Ecopark en Irlande, ...*).











# JARDINS FAMILIAUX DE LA CASSINE

## Après la destruction

Février 2015



Ete 2015



Novembre 2015

